



OFFREZ ET CONSOMMEZ LOCAL AVEC LE CHEQUE CADEAU DES COMMERCANTS DE L'ASSOCIATION DES VITRINES DE TOURS



Pour les CE / Les Entreprises

Une Offre

- **Locale** : Réalisée par les Commerçants de Tours pour vous.
- **Défisalisée** : Un cadeau exonéré de charges sociales*, signe de reconnaissance du travail effectué.
- **Plaisir** : satisfaire les envies de l'ensemble de vos collaborateurs, de leur famille, clients ou partenaires.
- **Personnalisée** : remis dans une pochette soignée, accompagnée de la liste des enseignes participantes.
- **Sécurisée** : Paiement sécurisé sur le site : www.lesvitrinesdetours.com



Pour les salariés

Un cadeau

- **Liberté** : Adapté à tous les Événements au cours de l'année (Noël, fête des mères, mariage, Anniversaire, naissance, primes...)
- **Diversifié** : Plus de 150 enseignes Permettant de trouver le cadeau Idéal, de se faire plaisir.
- **Facile et pratique** : Utilisation simplifiée. Il faut donner le chèque en caisse d'une valeur de 10€ ou 20€.
- **Pouvoir d'achat !**

Permanence au 06 28 46 77 57 ou ucatvitrinesdetours@gmail.com

*Conformément à la réglementation URSSAF lorsque le montant global de ces derniers, attribué à un salarié au cours de l'année civile, n'excède pas 5% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, soit 171€ pour 2020.